



SAS LUCIA au capital de 200 000 euros
158 Allée des Ecureuils
34980 Saint-Gély-du-Fesc
www.lucia-energie.fr
RCS : 494 570 799
Montpellier - SIRET : 494 570 799 000 10
N° de TVA intracomm. : FR21494570799

facture d'électricité

Dépannage ENEDIS - C4 24h/24 - 7j/7

0 811 882 200

Coût d'un appel local

Référence : 50079981155363

Votre contact

Accueil clientèle - 04 67 66 67 68

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30

2020832719C00001 00660

EARL LES BROSSES
689 CHEMIN DU RAFOUR
26210 LAPEYROUSE MORNAY

Votre référence à rappeler : 1 292

Comptabilisé		
1011	6M	2022
Classement	Chrono	Année

contrat n° 7687	
client titulaire	EARL LES BROSSES
espace de livraison	les brosses LAPEYROUSE MORNAY
offre	contrat unique C4 mistral agricole
service fourniture	Mistral Prix Unique C4
service accès au réseau	avec différenciation 4 postes CU
version	courtes utilisations
puissances souscrites	P : 200 kVA HPH : 200 kVA HCH : 200 kVA HPE : 200 kVA HCE : 200 kVA

facture n° 81785 du 23/03/2022	
électricité du 14/02/2022 au 14/03/2022 : 9 342 kWh calculés sur la base d'index relevés puissance maximale atteinte : 60 kVA (détails au verso)	
sous-total accès au réseau	662,80 €
sous-total fourniture	487,93 €
total HT	1 150,73 €
TVA	245,23 €
autres taxes	75,43 €
total TTC	1 471,39 €
Ce montant sera prélevé à partir du 25/04/2022	
Date approximative du prochain relevé 13/04/2022 Date approximative de la prochaine facture ... 13/04/2022	

rappel de vos coordonnées bancaires	
Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.	
Nom du titulaire : EARL LES BROSSES	Référence Mandat : LUCIAIC02059540002
IBAN (RIB International) : FR76 1780 6003 4492 6864 8400 066	BIC : AGRIFRPP878

2020832719C000013011

363

accès au réseau					
part fixe				€/kVA/an	montant en €
soutirage du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (puissance réduite de 200 kVA - 1 mois)				11,61	193,50
part variable				€/kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)	
du 14/02/2022 au 14/03/2022			compteur n° 041736001113		
HPH	120 026	126 754	1	6 728	0,0515
HCH	68 239	70 853	1	2 614	0,0336
					346,49
					87,83
dépassement				€/heure	montant en €
du 14/02/2022 au 14/03/2022					
dépassements				0 h	10,29
					0,00
prestations		quantité	montant en €		
composante de gestion du 1 mars 2022 au 31 mars 2022		1 mois	184,80 €/an		
composante de comptage du 1 mars 2022 au 31 mars 2022		1 mois	234,90 €/an		
			15,40		
			19,58		
sous-total HT accès au réseau					
482,38					
fourniture					
énergie				€/kWh	montant en €
énergie - TH du 14 février 2022 au 14 mars 2022				9 342 kWh	0,04745
					443,28
capacité		quantité	montant en €		
capacité TH		9 342 kWh	0,00478 €/kWh		
			44,65		
sous-total HT fourniture					
487,93					
Taxes					
taux		montant en €			
taxe communale		9 342	0,00221 €/ kWh		
cspe		9 342	0,0005 €/ kWh		
cta		228,48	21,93 %		
tva		1 226,16	20,00 %		
			20,65		
			4,67		
			50,11		
			245,23		
total TTC					
1 471,39					

communication

- **TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité)** : taxe perçue conformément à l'article 23 de la loi 2010-1488 du 7 décembre 2010 et reversée aux Collectivités (Départements, Syndicats, Communes).
- **CSPE (Contribution aux Charges de Service Public de l'Electricité)** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **CTA (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution instituée par la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **TVA sur les débits** : s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les TCFE, la CSPE et la CTA.

Selon la réglementation en vigueur, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.

L'ensemble des tarifs proposés par LUCIA est disponible sur www.lucia-energie.fr ou à notre accueil clientèle sis 165 rue de la Tour 34980 ST-GELY-DU-FESC.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le service Consommateurs (SAS LUCIA 158 allée des écoreuils 34980 ST-GELY-DU-FESC) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 10 ans.